

Ministère
des Transports

Québec 

Direction du Bas-Saint-Laurent –
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 132 À CHANDLER

TRACÉ DISCUTÉ AVEC LA VILLE DE CHANDLER
À LA FIN DES ANNÉES 1990

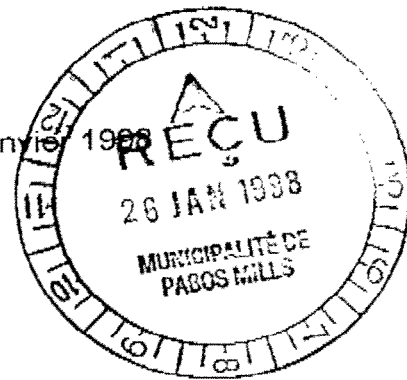
Septembre 2008

Transports
Québec 



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du Bas-Saint-Laurent—
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

Le 21 janvier 1998



Monsieur Claude Cyr
Maire de la municipalité de Pabos Mills
151, route 132
Pabos Mills (Québec)
G0C 2J0

Objet : Résolution numéro 196-10-97
Réfection de la route 132

Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre lettre accompagnée de la résolution précitée, lesquelles nous furent référées par le ministre des Transports, M. Jacques Brassard, concernant la réfection de la route 132 et l'acceptation du tracé antérieurement proposé par le Ministère.

La rencontre du 13 janvier dernier nous a permis d'avoir une compréhension commune du dossier et de s'entendre sur la définition des interventions souhaitées. Le Ministère reconnaît la justification d'intervenir avec un nouveau tracé pour corriger le gabarit et l'ensemble des déficiences géométriques de la route 132 à l'intérieur de votre municipalité.

Le premier projet considéré se situera dans la partie ouest, soit de vos limites avec la municipalité de Newport pour se raccorder au secteur de la rue de l'Église (limite du projet réalisé en 1997).

La deuxième partie située plus à l'est et se raccordant aux limites de Chandler sera considérée ultérieurement après réalisation de la phase I.

Dans l'immédiat, ceci implique que le Ministère ne réalisera pas le projet ponctuel d'intervention au pont de l'Anse-aux-Canards et ses approches prévu à l'été 1998 et que votre municipalité accepte que ce pont soit démoli après l'ouverture du nouvel axe de la route 132 et assume la responsabilité d'entretien des parties restantes de cette ancienne route.

...2

M. Claude Cyr

- 2 -

1998-01-21

Le nouveau corridor prévoira l'imposition en partie de non-accès pour sauvegarder sa fonction sécurité et votre implication et collaboration en regard de votre plan d'urbanisme seront essentielles.

Le Ministère actualisera son étude d'opportunité pour la phase I afin de statuer sur le tracé optimal qui vous sera soumis pour discussion et approbation dans les prochains mois.

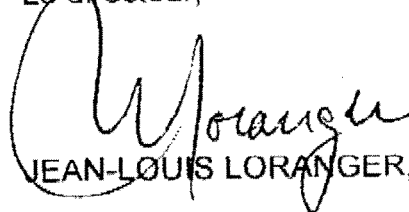
Compte tenu de l'absence d'intervention majeure quant à l'installation de services municipaux, le Ministère conserve la maîtrise d'œuvre de la préparation de ce projet qui sera prévu à la programmation lors de notre prochaine revue de programme et dont la réalisation sera conditionnelle aux délais de préparation et disponibilités budgétaires.

Si ~~cette orientation vous agréée~~, nous vous demandons qu'elle soit confirmée par résolution municipale.

pet

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le directeur,



JEAN-LOUIS LORANGER, ing.

c.c. MM. Guy Lelièvre, député de Gaspé
Marcel Landry, député de Bonaventure
Luc Crépeault, ing., sous-ministre adjoint, DGQE
Bruno Laflamme, ing., chef du CS de Gaspé

CHAND

CHANDLER-OUEST

ROUTE DES TARDIF

RAYON 152m
V. DE DESIGN 60km/h
V. AFFICHÉE 50km/h

Saint-Hubert - Rang
DE LA NOUVEAU CADASTRE

Ile aux Cormorans

B-1 Ile Beau Sejour

Baie du Grand Pabos

RAYON 250m
V. DE DESIGN 70km/h
V. AFFICHÉE 60km/h

Baie Saint-Hubert

Chemin - Neuf

MUNICIPALITE DE NEWPORT DE PABOS

Saint-Hubert - Sud

Lac Chaud

GRAND PABOS-OUEST

Rang

La Grande Anse

Lac Duguay

Rang IV

Rang Nord de aux Canards

PABOS-MILLS

de Newport

ROUTE DE L'ANSE-AUX-CANARDS

du Village

ROUTE DU PLATEAU

ROUTE DE L'ANSE-AUX-CANARDS

Pointe du Grand Pabos Anse aux Canards

